

ASSOCIATION JEUNESSE LOUBAVITCH

Association

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Août 2023

Auteuil Audit

34, rue Raynouard

75016 PARIS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Août 2023

ASSOCIATION JEUNESSE LOUBAVITCH

8 Rue Lamartine
75009 PARIS

A l'assemblée générale de l'association JEUNESSE LOUBAVITCH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Jeunesse Loubavitch relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Nature et évaluation des contributions volontaires » de l'annexe des comptes annuels concernant la valorisation du bénévolat.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 février 2024

Auteuil Audit
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Vincent Hamou, Associé.

ASSOCIATION JEUNESSE LOUBAVITCH

8 RUE LAMARTINE

75009 PARIS

Bilan et Resultat Association

Présenté en Euros

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

BILAN ACTIF

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/08/2023 (12 mois)				31/08/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	100 096	97 111	2 985	0,01	9 672	0,04
. Fonds commercial	65 161		65 161	0,29	65 161	0,27
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	2 425 950	547 943	1 878 007	8,42	1 954 156	8,19
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	5 779 783	3 994 921	1 784 863	8,00	2 111 714	8,85
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	15 773 846		15 773 846	70,71	15 758 367	66,04
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	25 731		25 731	0,12	20 831	0,09
. Autres	150 377		150 377	0,67	166 034	0,70
TOTAL (I)	24 320 946	4 639 975	19 680 971	88,22	20 085 936	84,18
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	37 368		37 368	0,17	61 764	0,26
Avances et acomptes versés sur commandes	153 428		153 428	0,69	145 969	0,61
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	56 758		56 758	0,25	169 280	0,71
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	724 021		724 021	3,25	900 379	3,77
Valeurs mobilières de placement	7 869		7 869	0,04	7 793	0,03
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 612 202		1 612 202	7,23	2 471 417	10,36
Charges constatées d'avance	35 229		35 229	0,16	18 070	0,08
TOTAL (II)	2 626 875		2 626 875	11,78	3 774 672	15,82
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	26 947 821	4 639 975	22 307 846	100,00	23 860 608	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	152 449	0,68	152 449	0,64
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	15 049 306	67,46	14 886 346	62,39
Excédent ou déficit de l'exercice	179 982	0,81	162 960	0,68
Situation nette (sous total)	15 381 738	68,95	15 201 755	63,71
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	15 381 738	68,95	15 201 755	63,71
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations			83 300	0,35
Fonds dédiés	426 880	1,91	426 880	1,79
TOTAL (II)	426 880	1,91	510 180	2,14
PROVISIONS				
Provisions pour risques	432 172	1,94	446 698	1,87
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	432 172	1,94	446 698	1,87
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 656 198	20,87	5 554 161	23,28
Emprunts et dettes financières diverses	1 648	0,01	2 815	0,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 835	2,03	559 137	2,34
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	955 376	4,28	1 532 176	6,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			53 686	0,22
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	6 067 057	27,20	7 701 974	32,28
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	22 307 846	100,00	23 860 608	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ASSOCIATION JEUNESSE LOUBAVITCH
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	7 788 122		7 287 015		501 107		6,88	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	710		13 311		-12 601		-94,66	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels	3 961 453		6 200 269		-2 238 816		-36,10	
- Mécénats	1 466 366		2 507 577		-1 041 211		-41,51	
- Legs, donations et assurances-vie	83 300		282 197		-198 897		-70,47	
- Contributions financières	2 276 485		1 747 171		529 314		30,30	
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	45 961		53 579		-7 618		-14,21	
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	1 067		2 359		-1 292		-54,76	
Total des produits d'exploitation (I)	15 623 463		18 093 478		-2 470 015		-13,64	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	6 626 596		8 109 756		-1 483 160		-18,28	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	589 981		569 380		20 601		3,62	
Salaires et traitements	6 858 912		7 025 688		-166 776		-2,36	
Charges sociales	1 185 612		1 272 264		-86 652		-6,80	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	515 649		529 889		-14 240		-2,68	
Dotations aux provisions			221 851		-221 851		-100,00	
Reports en fonds dédiés			426 880		-426 880		-100,00	
Autres charges	2 585		8 812		-6 227		-70,65	
Total des charges d'exploitation (II)	15 779 335		18 164 519		-2 385 184			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-155 871		-71 042		-84 829		-119,40	
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	21 950		1 045		20 905		N/S	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change	593				593		N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)	22 543		1 045		21 498		N/S	
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées	86 499		71 797		14 702		20,48	
Différences négatives de change	1 311		2 470		-1 159		-46,91	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (IV)	87 810		74 266		13 544		18,24	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-65 267		-73 222		7 955		10,86	

ASSOCIATION JEUNESSE LOUBAVITCH
COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/08/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-221 138	-144 263	-76 875	-53,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	102 128	125 258	-23 130	-18,46
Sur opérations en capital	337 993	222 310	115 683	52,04
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	440 121	347 568	92 553	26,63
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	39 000	40 344	-1 344	-3,32
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	39 000	40 344	-1 344	-3,32
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	401 121	307 224	93 897	30,56
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	16 086 127	18 442 091	-2 355 964	-12,76
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	15 906 145	18 279 130	-2 372 985	-12,97
EXCEDENT OU DEFICIT	179 982	162 960	17 022	10,45

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature	4 200	17 845		
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	4 200	17 845		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	4 200	17 845		
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL	4 200	17 845		

Annexe association

PREAMBULE

Le But et les moyens d'actions de l'Association sont précisés en ses Articles 1 et 2 des statuts à savoir :

L'Association JEUNESSE LOUBAVITCH fondée en 1970 a pour but le développement culturel, la promotion de l'action sociale, particulièrement au sein de la jeunesse. Elle est habilitée à créer et gérer des crèches, écoles primaires et secondaires.

Les moyens d'action de l'association sont :

- la création et l'animation de centres socio-culturels
- les cercles d'études, conférences et expositions
- les publications
- les établissements gérés

L'exercice social clos le 31/08/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 22 307 846,10 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 179 982,11 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/01/2024 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

-Fonds Dédiés / Legs ;

Les Fonds dédiés pour un montant de 426K€ ont été comptabilisés sur l'exercice N-1 et sont affectés à la réalisation à venir d'un centre social à destination de la Jeunesse dans le Département des Hauts-de-Seine (92).

-Fonds Reportés / Legs ;

Des Produits liés à l'utilisation des fonds reportés ont été perçus sur l'exercice en cours pour 83,3K€. Le compte d'utilisation des Fonds reportés (191100) est ainsi soldé sur l'exercice.

- Immobilisations ;

Il n'y a pas de Travaux ou chantiers en cours à la clôture de l'exercice.

- Litiges ;

Une provision à caractère social est enregistrée en compte. Une variation de 14 K€ concernant des indemnités de fin de contrat vient en diminution (reprise) des provisions inscrites en compte en N-1.

- Evolution de la structure financière (emprunt, capital, endettement) ;

Les Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits ont diminués de 898 K€.

- Autres évènements ;

Une contribution d'aide exceptionnelle de 75k€ a été perçue de la part de l'OSBL Fonds Myriam et a permis de réaliser de nombreuses actions.

L'Installation l'exercice précédent du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Alerte attentat dans tout le complexe scolaire 49 Rue Petit 75019 Paris est toujours en vigueur.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	de 03 à 15 ans
Agencements, aménagements, installations	de 03 à 15 ans
Matériel de transport	de 03 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 5 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans
Matériel et outillage cuisine	de 03 à 10 ans

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Conformément à l'article L 123-13 du CC, l'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements fait l'objet d'un commentaire dans l'annexe.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, une information est donnée sur les contributions volontaires : Cette information est mentionnée dans une rubrique "Hors bilan" en pied du compte de résultat de l'exercice.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus. Les contributions en travail font l'objet d'un commentaire dans l'annexe.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	165 257	-	-	165 257
Immobilisations corporelles	8 099 772	105 962	-	8 205 734
Immobilisations financières	15 945 233	20 379	15 657	15 949 955
TOTAL	24 210 263	20 379	15 657	24 320 946

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	90 424	6 687		97 111
TOTAL I	90 424	6 687	-	97 111
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui	471 794	76 149		547 943
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	2 364 714	281 428		2 646 142
Matériel de transport	520 082	69 035		589 117
Matériel de bureau et informatique	677 312	82 349		759 661
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	4 033 902	508 961	-	4 542 864
TOTAL GENERAL (I+II)	4 124 326	515 648	-	4 639 975

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières	61 764		24 396	37 368
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	61 764		24 396	37 368

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations	15 772 099		15 772 099
Prêts	25 731	25 731	
Autres créances	150 377		150 377
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	56 758	56 758	
Autres créances	724 021	724 021	
Charges constatées d'avance	35 229	35 229	
TOTAL	16 764 215	841 739	15 922 476

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	224 238
TOTAL	224 238

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	152 449				152 449
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	14 886 346	162 960			15 049 306
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	162 960		179 982		179 982
Dont générosité du public					
Situation nette	15 201 755	162 960	179 982		15 381 738
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	15 201 755	162 960	179 982		15 381 738
TOTAL dont générosité du public					

Fonds reportés liés aux legs ou donations

- Solde à l'ouverture :	+ 83 300 €
- Variations de l'exercice (diminution) :	- 83 300 €
- Solde à la clôture :	0 €

La variation de l'exercice constatée correspond à la partie des ressources sur legs qui n'est pas encore encaissée à la clôture de l'exercice, et ainsi comptabilisée au passif dans le compte 191100 «Fonds reportés liés aux legs » avec pour contrepartie l'utilisation des fonds reportés en compte 789100.

Analyse des fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- les reports en fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations: Montant global	Utilisations: Dont remboursements	Transferts	A la clôture: Montant global	A la clôture: Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public	426 880					426 880	
TOTAL	426 880					426 880	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés Autres provisions pour risques et charges		446 698	14 527	432 172
TOTAL (II)		446 698	14 527	432 172
TOTAL GENERAL (I+II)		446 698	14 527	432 172
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			14 527	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 0 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	4 656 198		3 220 645	1 415 546
Dettes financières diverses	1 648	1 648		
Fournisseurs	453 835	453 835		
Dettes fiscales et sociales	955 376	955 376		
Dettes sur immobilisations	-			
Autres dettes	-			
Produits constatés d'avance	-			
TOTAL	6 067 057	1 410 859	3 220 645	1 415 546

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	1 648
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	188 367
Dettes fiscales et sociales	215 578
Autres dettes	
TOTAL	405 863

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Concours publics et subventions

L'entité fournit une information sur les montants des concours publics et les subventions qui lui ont été octroyés dans l'exercice en distinguant :

- la nature du concours ou de la subvention octroyé : concours publics, subvention d'exploitation et subvention d'investissement ;
- les différentes catégories d'autorités administratives : Union européenne, Etat, Collectivités territoriales, Caisse d'allocations familiales, autres.

Ces informations sont listées ci-après.

Subventions reçues et fonds dédiés

L'Association perçoit chaque année une contribution financière de la Fondation individualisée « Haya Mouchka » créée en 2012 et placée sous l'égide de la Fondation Juif de France.

Les fonds perçus par l'association s'élèvent à 2 200 000€ sur l'exercice.

Une contribution du Fonds Myriam a été perçue pour 75 000€ sur l'exercice.

Des Fonds dédiés ont été enregistrés et font l'objet d'une mention spécifique en Annexes (Cf Fonds dédiés).

Subventions de fonctionnement

Conformément au principe de régularité, l'Association enregistre les subventions acquises dans l'exercice comptable concerné.

Pour les subventions scolaires perçues :

Les subventions reçues de l'Académie, de la Région et de la Ville ont pour période l'année scolaire.

Pour les subventions petite enfance perçues :

Les subventions reçues de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Ville ont pour période de référence l'année civile.

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
ETAT	ECOLE	326 539	326 539			
REGION	ECOLE	169 415	169 415			
DEPARTEMENT	ECOLE	1 095 729	871 491	224 238		
DEPARTEMENT	EAJE	139 923	139 923			
CAF	PSU/PSEJ	953 286	953 286			
CAF	ALSH	21 886	21 886			
	TOTAL	2 706 779	2 482 541	224 238		

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	440 121
Sur opérations de gestion	102 128
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	337 993
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	39 000
Sur opérations de gestion	21 797
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	17 203
Résultat exceptionnel	401 121

Les produits exceptionnels correspondent à :

- des produits sur exercices antérieurs, transferts de charges, indemnités assurance pour 102 k €
- des produits exceptionnels pour 337 k €

AUTRES INFORMATIONS

Engagements et sûretés réelles consenties

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

A / Hypothèque conventionnelle donnée en garantie au Crédit Agricole :	1 356 730,65 €.
B / Les garanties données en faveur de la BNP sont les suivantes :	
- Hypothèque Légale prêteur de deniers :	2 100 000 €
- Contre garantie ste caution :	1 164 272 €
- Hypothèque conventionnelle :	160 000 €
C / Garantie gage sur véhicule automobile auprès du Crédit Coopératif pour :	120 000 €

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne sont pas valorisés dans les comptes.

Les indemnités sont calculées et payées lors de chaque rupture de contrat à l'initiative de l'employeur ou du salarié au cas par cas.

Nature et évaluation des contributions volontaires

Les contributions volontaires correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, aux biens meubles ou immeubles, dons en nature.

Le bénévolat et la mise à disposition de personnes par des entités tierces n'a pas pu être quantifié de manière à fournir une information valorisée représentative. Pour autant, il existe un bénévolat qui reste à quantifier et valoriser afin de fournir une information chiffrée.

Effectif Moyen

	Personnel salarié	Personnel Mis à disposition
Cadres	5	56
Non Cadres	282	0
Total	287	56

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 27 120 E.

**AUTRES ANNEXES POUR LES ASSOCIATIONS FAISANT APPEL A LA GENEROSITE
DU PUBLIC**

Compte de résultat par origine et par destination (CROED)

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N TOTAL	EXERCICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Donc, legs et mécénats				
- Dons manuels	3 961 453	3 961 453	6 200 269	6 200 269
- Legs, donations et assurances-vie	-	-	182 237	182 237
- Mécénat	1 466 366	1 466 366	2 507 577	2 507 577
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 276 485	2 276 485	1 747 171	1 747 171
2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	5 659 807		5 351 708	
3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 707 489		2 400 936	
4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	14 527		52 193	
5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	16 086 127	7 704 304	18 442 091	10 637 254
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	12 364 578	7 704 304	12 583 215	10 637 254
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	625 006		1 415 709	
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-		16 251	
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 155 646		1 333 512	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 385 922		2 708 592	
4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-		221 851	
5-IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	15 906	7 704 304	18 279 130	10 637 254
EXCEDENT OU DEFICIT	179 982		162 961	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N TOTAL	EXERCICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature	4 200	4 200	17 845	17 845
2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	4 200	4 200	17 845	17 845
CHARGES PAR DESTINATION				
1-MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	4 200	4 200	17 845	17 845
Réalisées à l'étranger				
2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	4 200	4 200	17 845	17 845

Cotisations avec ou sans contreparties

Les cotisations avec ou sans contreparties sont ventilées selon les règles définies.

Dons manuels

La rubrique « Dons manuels » comprend les produits reçus des ventes de dons en nature.

Autres produits liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits liés à la générosité du public » comprend :

la quote-part de générosité reçue d'autres organismes ;

Les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public :

- les redevances d'actifs incorporels ;
- les loyers
- les produits financiers ;
- les plus ou moins-values de cessions de ces actifs à l'exclusion des plus ou moins-values relatives aux biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés.

Contributions financières sans contrepartie

La rubrique « Contributions financières sans contrepartie » comprend

- les contributions financières et quotes-parts de générosité reçue d'autres entités ;
- les versements des fondateurs des fondations d'entreprise et assimilées ;
- la part de dotation consommable virée au compte de résultat.

Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend

- les ventes de marchandises et de prestations de services ;
- les revenus des actifs non issus de la générosité du public ;
- les redevances d'actifs incorporels ;
- les loyers ;
- les produits financiers ;
- les plus ou moins-values de cession d'actifs.

Elle ne comprend pas les subventions et autres concours publics.

Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- au titre des subventions :
- les subventions d'exploitation ;
- la quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- les concours publics

Pour les rubriques figurant dans les produits liés à la générosité du public, l'entité ventile en aval du compte de résultat par origine et destination les produits dédiés par le tiers financeur à un projet défini et les produits non dédiés.

Missions sociales

L'Association conformément à son objet social a pour missions :

- les établissements gérés
- la création et l'animation de centre socio-culturels
- les cercles d'études conférences et expositions
- les publications

Ses actions sont déployées sur le secteur de l'enfance, de l'associatif et du lien social.

Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'entité dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités.

Frais de recherche d'autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques «Missions sociales» ou « Frais de recherche de fonds ».

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS - ASSOCIATION JEUNESSE LOUBAVITCH - 31/08/2023

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées au près du public et utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources de N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées au près du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		-
1 – MISSIONS SOCIALES	12 364 578	7 704 304	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	7 704 304	7 704 304
<i>1.1. Réalisées en France & UE</i>	<i>12 364 578</i>		<i>1.1. Dons et legs non affectés</i>		
Actions réalisées directement	11 739 572		* Dons manuels	3 961 453	3 961 453
Versements à d'autres organismes	625 006		* Legs	-	-
Contribution à			* Mécénats	1 466 366	1 466 366
Supports internet					
<i>1.2. Réalisées à l'étranger</i>	-		<i>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	2 276 485	2 276 485
Versements à d'autres organismes	-				
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 155 646		2 – AUTRES PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 659 807	
<i>2.1. Frais d'appel à la générosité du public</i>			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 707 489	
<i>2.2. Frais de recherche des autres fonds privés</i>	1 155 646		4 – AUTRES PRODUITS	-	
<i>2.3. Charges liées à la recherche de subvention et autres concours publics</i>				-	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 385 922				
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	15 906 145		I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	16 071 600	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		II – REPRISES DES PROVISIONS	14 527	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	-		III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	
			IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		-
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES AFFECTEES	179 982		V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	
TOTAL GENERAL	16 086 127		TOTAL GENERAL	16 086 127	
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-			
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 704 304	VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 704 304
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	4 200		Bénévolat	-	
Frais de recherche de fonds	-		Prestations en nature	-	
Frais de fonctionnement et autres charges	-		Dons en nature	4 200	
Total	4 200		Total	4 200	